

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 26 OCTOBRE 2012

Affiché en exécution de l'article L.127.17 du Code des Communes.

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire le vendredi 26 octobre 2012 à dix-huit heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEGRAND Jean-Pierre, Maire.

Etaient présents : Messieurs LEGRAND - ANGLADE - SEGURA - BARRAULT - FOURNIER, Mesdames ADT-GUILBERT - CHAILLOT - DECHELLE.

Absents excusés : Monsieur PIERRAIN -ALLOUCHE – PRADO

DELIBERATION :

Néant

CONVENTION DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET DE POLLUTION RELATIVES À LA RÉALISATION D'UN GOLF COMMUNAUTAIRE

Une commission a été formée pour représenter la commune auprès de la CAMVS et pour participer au suivi du projet et des étapes successives de sa réalisation. Font partie de cette commission Franceline Adt-Guilbert, Serge Allouche, Bernard-Yves Fournier et Thierry Segura.

Celle-ci est garante de la neutralité sur ce dossier de Jean-Pierre Legrand, Maire de Boissettes dans l'exercice de sa mission de Vice-Président de la CAMVS en charge de la Culture et des Sports.

La commission a analysé les termes de la convention proposée par la CAMVS concernant la réalisation d'une étude géophysique du sol préalable à la poursuite du projet.

Elle a également proposé à la CAMVS 2 projets qui permettent d'harmoniser la cohabitation du golf et d'un terrain communal de deux hectares.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Prochain conseil municipal ordinaire le vendredi 16 novembre 2012 à 20 heures

Le maire,

Les Adjoints,

Les Conseillers,